

VILLE DE WISSEMBOURG

BUDGET PRIMITIF

QUARTIER STEINBAECHEL

ANNEE 2024

PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2024

QUARTIER STEINBAEACHEL

SYNTHESE

Dépenses et recettes de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses honoraires+études	67 000,00€	Solde de fonctionnement reporté	9 030,00€
Dépenses financières	40 000,00€	Participation autres organismes	970,00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	969 000,00€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	1 066 000,00€
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	40 000,00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	40 000,00€
TOTAL 1 116 000,00€		TOTAL 1 116 000,00€	

Dépenses et recettes d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement emprunt-relais	100 000,00€	Solde d'investissement reporté	31 698,78€
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	1 066 000,00€	Emprunt-relais	165 301,22€
		Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	969 000,00€
TOTAL 1 166 000,00€		TOTAL 1 166 000,00€	

(1)+(2) constatation de la variation du stock des biens en fin d'année
(3) intégration des charges financières

FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 023 000,00	0,00	0,00	1 116 000,00	1 116 000,00	0,00	1 116 000,00	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	45 000,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	1 116 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		45 000,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles		57 000,00	0,00	0,00	107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	954 000,00	0,00	0,00	969 000,00	969 000,00	0,00	969 000,00	969 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	12 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre		966 000,00	0,00	0,00	1 009 000,00	1 009 000,00	0,00	1 009 000,00	1 009 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 116 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 023 000,00	0,00	0,00	1 116 000,00	1 116 000,00	0,00	1 116 000,00	1 116 000,00
011	Charges à caractère général (4)	45 000,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
6045	Achats études et prestations de services	45 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	45 000,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00		39 000,00	39 000,00
6688	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	12 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses réelles	57 000,00	0,00	0,00	107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	954 000,00			969 000,00	969 000,00		969 000,00	969 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	954 000,00			969 000,00	969 000,00		969 000,00	969 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	12 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses d'ordre	966 000,00			1 009 000,00	1 009 000,00		1 009 000,00	1 009 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE				B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
RECETTES						
	TOTAL	1 013 970,00	0,00	1 106 970,00	1 106 970,00	1 106 970,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	970,00	0,00	970,00	970,00	970,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	970,00	0,00	970,00	970,00	970,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		970,00	0,00	970,00	970,00	970,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 001 000,00	0,00	1 066 000,00	1 066 000,00	1 066 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	12 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre		1 013 000,00		1 106 000,00	1 106 000,00	1 106 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	9 030,00
---------------------------------------	----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 116 000,00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 013 970,00	0,00	1 106 970,00	1 106 970,00	1 106 970,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	970,00	0,00	970,00	970,00	970,00
747888	Autres	970,00	0,00	970,00	970,00	970,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		970,00	0,00	970,00	970,00	970,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		970,00	0,00	970,00	970,00	970,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 001 000,00		1 066 000,00	1 066 000,00	1 066 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 001 000,00		1 066 000,00	1 066 000,00	1 066 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	12 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
796	Transferts charges financières	12 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre		1 013 000,00		1 106 000,00	1 106 000,00	1 106 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'Intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		990 000,00						100 000,00		38 211,83	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		990 000,00						100 000,00		38 211,83	0,00
2021/18344223 CM	N	0,00	A-1	100 000,00	1,00	F		0,390		100 000,00		390,00	0,00
2022/18344226 CM	N	0,00	A-1	230 000,00	2,00	F		2,770		0,00		6 371,00	0,00
2023/621555G CE	N	0,00	A-1	660 000,00	3,00	F		4,700		0,00		31 450,83	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	0,00
Total général		0,00		990 000,00						100 000,00		38 211,83	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			IV – ANNEXES	IV
				B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits 3	0	0	0	0	
		% de l'encours 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits 0	0	0	0	0	
		% de l'encours 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.